

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers en exercice : **16**
Nombre de présents : **10**
Nombre de votants : **11**

L'an deux mil vingt-cinq, le 03 mars à 19h00, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur COQUELIN André, Maire.
Date de la convocation : 26 février 2025

PRÉSENTS : MMES et MM COQUELIN André, PREAUD Freddy, FEUILLATRE Catherine, ZIMMERLIN Francine, GIVRAN Sébastien, MARGOUT Gérard, FARRUGIA Martine, MARECHAL Laëtitia, Mme JARRY Alice, THURNE Dominique

ABSENTS EXCUSES : Mme BRIANCEAU Aline donne pouvoir à M. GIVRAN Sébastien
Mme BAZIL Marine
M. LOR Jean-Michel
M. MARAIS Sébastien
M. CHAIGNEPAIN Frédéric

ABSENT : M. RIMBAULT Maxime

Mme ZIMMERLIN Francine a été élue secrétaire de la séance.

OBJET : Approbation du budget primitif 2025

Il est demandé au Conseil Municipal de se prononcer sur le budget primitif 2025 comme suit :

Dépenses et Recettes de la section de fonctionnement :	1 932 080,89 €
Dépenses et Recettes la section de d'investissement :	2 214 588,91 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité (11 voix pour, 0 voix contre, 0 abstention) :
- **Approuve** le budget primitif 2025 arrêté comme suit :

Dépenses et Recettes de la section de fonctionnement :	1 932 080,89 €
Dépenses et Recettes de la section d'investissement :	2 214 588,91 €

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits
Au registre suivent les signatures
Pour copie conforme
Le Maire,
André COQUELIN

Signé électroniquement par : André
Coquejin
Date de signature : 10/03/2025
Qualité : Maire de l'Aiguillon sur Vie

